



②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL AFD		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31072023		
				Exercice N-1 clos le 31072022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons	209			
			215	19 567	214	590 015
		intracommunautaires	217	4 045	218	11 304
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	1 142	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	4 478	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	606 939	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	184 489	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	13 270	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : 19 485 - immobilier :)			242	188 872	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	3 996	244	5 585	
	Rémunérations du personnel *			250	195 916	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	39 607	
	Dotations aux amortissements *			254	10 741	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	33	
		260			4 937	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	638 513
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(31 575)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	109	
	Produits exceptionnels (IV)			290	6 274	
	Charges financières (V)			294	23	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices *			306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(25 214)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écart de valeurs liquidatives sur OPC *		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981				
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345				
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987				
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Investissements outre-mer	344				
	Zones de reconstruction de la défense (44. terdecies)	127				
	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138				
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992					
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993					
dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	655					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	649					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641					
Déduction exceptionnelles (art 39 decies G)	649					
Déductions exceptionnelles (art 39 decies H)	990					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		
Bénéfice col. 1						
Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : *	124.735				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
Bénéfice col. 1						
Déficit col. 2						
				372	25 214	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ainsi que des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Le bilan de l'exercice présente un total de **280 981** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **613 322** euros et un total **charges** de **638 536** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-25 214** euros.

I - Evènements marquants de la période:

RAS

II - Règles et méthodes comptables:

L'exercice considéré débute le **01/08/2022** et finit le **31/07/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Logiciels.....	3 ans,
Constructions	30 ans,
Agencements aménagements	10 ans,
Matériel industriel	5- 8-10 ans,
Outillage industriel	3-5-8-10 ans,
AAI Divers.....	5 ans,
Matériel de transport.....	5 ans,
Matériel de bureau	2-3-5 ans,
Mobilier.....	5-8-10 ans.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût

d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art.831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en Apport	Global	
fonds artisanal décolletage			762.00	762.00	
TOTAL	0	0	762.00	762.00	0

La durée d'utilisation du fonds artisanal inscrit à l'actif est considérée comme non limitée et aucun amortissement n'a donc été comptabilisé. Conformément au règlement ANC 2015-06 pour les exercices ouverts au 01/01/2016, un test de dépréciation a été effectué pour apprécier leur valeur et aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

III - Evènements postérieurs à la clôture:

RAS



A.F.D.
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : "Les Murailles" 71 Route de Vivier 74440 MIEUSSY
321 193 419 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JANVIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 juillet 2023 s'élevant à -25 213,94 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-25 213,94 euros
-----------------------	------------------

Imputée sur le compte "autres réserves"	-25 213,94 euros
Ainsi ramené de 33 865,45 euros à 8 651,51 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 janvier 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur David ANTHONIOZ



SARL AFD

71 ROUTE DE VIVIER

74440 MIEUSSY

Exercice du : 01/08/2022 au 31/07/2023

Comptes arrêtés au : 31/07/2023

SIRET : 32119341900017 Code NAF : 2562A

**CERTIFIÉ CONFORME
LE GÉRANT**

1° -

DONNEES DE GESTION
LE RESULTAT DE VOTRE ACTIVITE

2° -

COMPTES ANNUELS

3° -

LIASSE FISCALE

MG Grand Massif

104 Impasse des Comptes

BP 29

74440 TANINGES

Numéro SIRET : 31249346300052

grandmassif@my-mg.com

Tél : 04 79 71 79 79

Fax :

Désignation de l'entreprise SARL AFD		71 ROUTE DE VIVIER		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		74440 MIEUSSY				
SIRET		3 2 1 1 9 3 4 1 9 0 0 0 1 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		
		12				
		Exercice N clos le 31072023		Exercice N-1 clos le 31072022		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	762	012	762	
		014	527	016	527	
	Immobilisations corporelles*	028	445 257	030	415 387	
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	446 546	048	415 914	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	87 480	052	87 480
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	576	066	576	
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	81 969	070	81 969	
		072	10 888	074	10 888	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	38 011	086	38 011	
	Charges constatées d'avance *	092	31 425	094	31 425	
	Total II	096	250 349	098	250 349	
	Total général (I + II)	110	696 895	112	415 914	
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100 000	120	100 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		
	Réserve légale	126	10 000	126	10 000	
	Réserves réglementées*	130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	33 865	132		
	Report à nouveau	134		134	(17 341)	
	Résultat de l'exercice	136	(25 214)	136	51 207	
	Subventions d'investissement	137		137		
	Provisions réglementées	140		140		
	Total I	142	118 652	142	143 865	
Provisions pour risques et charges	154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	5 893	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	43 710	166	56 664	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 73 585)	172	118 620	172	141 181	
	Produits constatés d'avance	174		174		
Total III	176	162 330	176	203 738		
Total général (I + II + III)	180	280 981	180	347 603		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	